

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

District électoral de Jeanne-Mance (113)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA SALETTE 3535, avenue du Parc Salle paroissiale	01-02-03-04-05-06-07-08-09-10-11
02 CENTRE DE LOISIRS MULTIETHNIQUE SAINT-LOUIS 3555, rue Saint-Urbain Gymnase	12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24
03 MISSION SANTA CRUZ 60, rue Rachel Ouest Sous-sol de l'église	25-26-27-28-29-30-31-32-33-34
04 HIGH SCHOOL OF MONTREAL ADULT EDUCATION CENTRE 3711, rue De Bullion Gymnase	35-36-37-38-39-40-41-42-43
05 ÉCOLE AU PIED-DE-LA-MONTAGNE - PAVILLON JEAN-JACQUES-OLIER 311, avenue des Pins Est Gymnase	44-45-46-47-48-49-50-51
06 LES RÉSIDENCES SOLEIL MANOIR PLAZA 505, rue Sherbrooke Est Mezzanine	52-53-54-55-56-57-58-59
07 ÉCOLE AU PIED-DE-LA-MONTAGNE - PAVILLON SAINT-JEAN-BAPTISTE 4265, avenue Laval Gymnase	60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70

Dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

